Rousies
Vivre sa ville

COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MERCREDI 29 AVRIL 2026

Etaient présents : Carole DEVOS, Bernard HASSELIN, Christel BAILLY, Marc BARSOUM, Gwendoline PUT-LIENARD, Denis PIN, ~~Perine JOUNIAUX,~~ Thomas DIOT, ~~Jacky DISY,~~ Nathalie LOURDAIS, Sylvie MASTALERZ, Pascale BLONDEAU, Alain LELUBRE, ~~Philippe LAURENT,~~ Mathilde ÉTÉVÉ, Pauline BERTONI, Jean-Bernard VANDENBUSSCHE, Jocelyn PHILIPPE, Ophélie DUPUIS, ~~Vincent MYSLICKI,~~ Audrey POUCET, Victor LOMBARD, Johan LECERF, Sébastien TAVERNE, Manuella GEOFFROY, Clarisse RENOTTE, Océane ODEN.

Pouvoirs : Mme Périne JOUNIAUX pouvoir à Mme Gwendoline PUT- LIENARD, M. Jacky DISY pouvoir à M. Bernard HASSELIN, M. Vincent MYSLICKI pouvoir à M. Victor LOMBARD.

I-5-2 Nomination du secrétaire de séance.

A l'Unanimité par 26 Voix Pour, monsieur Bernard HASSELIN est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

II- 5-2 Approbation des procès-verbaux des réunions des 8 et 15 avril 2026.

A l'Unanimité par 26 Voix Pour, les procès-verbaux des réunions du conseil municipal des 8 et 15 avril 2026 sont approuvés.

III-4-2 Création d'un poste non permanent pour accroissement saisonnier d'activité (art. L332-23-2 CGCT)

A l'Unanimité par 26 Voix Pour, le conseil municipal autorise la création d'un emploi non permanent pour faire face à un accroissement saisonnier d'activités, à temps plein, du 1er mai au 31 août 2026.

IV- 4-1 Autorisation pour la création d'un emploi permanent.

A l'Unanimité par 26 Voix Pour, le conseil municipal autorise la création d'un emploi permanent, à temps complet, dans le grade des adjoints d'animation, à compter du 1er septembre 2026.

V-9-1 Attribution du nom de la salle des Fêtes à Monsieur Pierre ROCHE.

A l'Unanimité par 26 Voix Pour, le conseil municipal nomme la salle des fêtes de Rousies salle **Pierre ROCHE**.

Madame le Maire demande à Monsieur Jean-Bernard VANDENBUSSCHE de bien vouloir quitter la séance avant d'aborder la question VI.

VI 3-2 Vente d'une portion de voirie sise rue de la Vaqueresse (non cadastrée).

A la Majorité par 20 Voix Pour et 5 Abstentions (M. Johan LECERF, M. Sébastien TAVERNE, Mme Manuella GEOFFROY, Mme Clarisse RENOTTE, Mme Océane ODEN), le conseil municipal autorise la vente d'une portion de voirie sise sur de la Vaqueresse à monsieur Jean-Bernard VANDENBUSSCHE et madame Pauline POISSON pour un montant de 752€ et précise que les frais de géomètre et de notaire sont à la charge de la commune.

VII-7-2-1 Vote des taux des taxes communales 2026.

A l'Unanimité par 26 Voix Pour, le conseil municipal fixe les taux des taxes communales comme suit :

Taxe sur foncier bâti	46,74%
Taxe sur foncier non bâti	46,00%
Taxe habitation sur résidence secondaire et logements vacants	19.89%

VIII-7-1-1 Vote des crédits pour la formation des élus locaux pour l'exercice 2026.

A l'Unanimité par 26 Voix Pour, le conseil municipal fixe à 5% des indemnités de fonction inscrites au budget primitif 2026 le montant des dépenses pour la formation des élus soit 6 040€.

IX-7-1-1 Vote des crédits scolaires pour l'exercice 2026.

A l'Unanimité par 26 Voix Pour, le conseil municipal fixe les crédits scolaires 2026 comme suit :

Fournitures scolaires	**2026**
Primaires	**31€/enfant**
Maternelles	**26€/enfant**

X-7-1-1 Vote des « crédits transports » alloués aux écoles pour l'exercice 2026.

A l'Unanimité par 26 Voix Pour, le conseil municipal fixe les crédits transports 2026 alloués aux écoles comme suit :

- Une part fixe de 510€.
- Une part modulée de à 12,50€ par enfant.

XI-7-1-2 Vote des crédits « cadeaux de noël » pour les enfants de maternelles pour l'exercice 2026.

A l'Unanimité par 26 Voix Pour, le conseil municipal fixe à 21€ par enfant des maternelles la dépense pour le cadeau de noël.

XII-7-5-2 Subvention de fonctionnement au CCAS pour l'exercice 2026.

A l'Unanimité par 26 Voix Pour, le conseil municipal fixe à 66 350€ le montant de la subvention 2026 versée au CCAS de la commune.

XIII-7.5-2 Subvention de fonctionnement aux associations pour l'exercice 2026.

A l'Unanimité par 25 Voix Pour, monsieur Bernard HASSELIN ne prend pas part au vote, le conseil municipal fixe les subventions de fonctionnement aux associations comme suit :

	SUBVENTIONS DEMANDEES	SUBVENTIONS ACCORDEES		SUBVENTIONS DEMANDEES	SUBVENTIONS ACCORDEES
Association Informatique Rousies	350,00	350,00	La Chanterose	900,00	900,00
AKIDO	400,00	400,00	La Pêche Carpe d'or	1 600,00	1 600,00
Amis Roséens	4 500,00	4 500,00	Le Célérifère (Club cyclotouriste)	1 500,00	1 500,00
APE Jaurès	300,00	300,00	Cœur de Sambre Futsal	42 000,00	42 000,00
APE Langevin wallon	350,00	350,00	Le Jumelage	600,00	600,00
APE Pasteur	500,00	500,00	Tennis	700,00	700,00
CICER	3 200,00	3 200,00	Les Eglantines	2 000,00	2 000,00
Club photo	600,00	600,00	Les restaurants du cœur	1 000,00	1 000,00
Club Scrabble	350,00	350,00	Majorettes Les Rosettes	3 000,00	3 000,00
Les Sportives Roséennes (GEA)	700,00	700,00	Musculation barone	1 000,00	1 000,00
Harmonie Municipale	4 000,00	4 000,00	Racine et Patrimoine	1 050,00	1 050,00
Karaté	2 000,00	2 000,00	Rousies Kodokan Judo club	1 500,00	1 500,00

XIV -Demande de subvention exceptionnelle APE LIEMANS

A l'Unanimité par 26 Voix Pour, le conseil municipal autorise le versement d'une subvention exceptionnelle à l'APE de l'école Liemans pour un montant de 370€.

XV-7-1-1 Reprise anticipée du résultat d'exploitation de l'exercice 2025.

A l'Unanimité par 26 Voix Pour, le conseil municipal autorise la reprise anticipée du résultat 2025 comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2025

	Dépenses 2025	Recettes 2025	Résultat Clôture 2024	Part Affectée Investissement	Résultat Année 2025	Résultat Clôture 2025
Investissement	1 576 920,09	903 771,75	261 889,61		-673 148,34	-411 258,73
Fonctionnement	3 423 383,49	3 629 843,98	1 148 169,61	237 510,39	206 460,49	1 117 119,71
TOTAUX	5 000 303,58	4 533 615,73			-466 687,85	705 860,98

Déficit d'investissement	-411 258,73	
Dépenses Investissement Engagées non mandatées	-284 573,00	695832,73
Recettes Investissement Engagées non perçues	286 355,00	
Besoins de Financement	-409 476,73	
Affectation en réserve, Excédent de Fonctionnement - 1068		409 476,73
Affectation Report à nouveau ligne 002		707 642,98

XVI- 7-1-1 Vote du budget primitif 2026.

- A l'Unanimité par 26 Voix Pour, pour la section de fonctionnement.
- A la Majorité par 25 Voix Pour et 1 Abstention (M. Johan LECERF) pour la section d'investissement.

Le budget primitif 2026 est adopté comme suit :

Section de fonctionnement :

- Dépenses : 4 173 081.98€
- Recettes : 4 173 081.98€

Section d'investissement :

- Dépenses : 1 469 786.82€
- Recettes : 1 469 786.82 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Rousies le 29 Avril 2026

Le Maire,

Carole DEVOS.

VILLE DE ROUSIES (NORD)